



## Annulation achat véhicule d'occasion

Par **bruceetdemie\_old**, le **17/10/2007** à **15:17**

Ayant mis mon véhicule en vente sur Internet (Ebay) je suis contacté par un acheteur et il vient essayer le véhicule le 03 octobre. Le soir même, par téléphone puis par mail il me réserve la voiture et dit m'envoyer un chèque pour bloquer la vente de la somme intégrale de la voiture (4500€). N'ayant pas reçu par courrier le chèque il m'envoie un scan par mail le samedi 06 octobre de son courrier et de son chèque. Je lui réserve donc le véhicule et le mardi 16 octobre par recommandé avec AR il m'indique de plus vouloir m'acheter ma voiture et me demande de ne pas encaisser le chèque.  
J'aimerais connaître mes droits.  
Merci de votre réponse.  
Cordialement  
Bruce et Demie